



INFO-COP

LA COPROPRIÉTÉ

LE LOUISBOURG

Bulletin d'information

Volume 27 No 9
25 mars 2020

Changer nos habitudes de vie n'est pas chose facile!

La situation de pandémie dans laquelle nous avons été vite plongés sollicite notre engagement individuel et notre imagination pour déployer toutes les actions porteuses de succès dans la lutte à la propagation du virus. Chaque petit geste compte pour garder notre communauté en santé et protéger les plus vulnérables.

Heureusement, ces circonstances amènent des idées de bonheur partagé, initiées notamment dans certains pays européens, tel le fait qu'on applaudisse tous les soirs les soignants du régime de santé sur son balcon vers 20h. Ici, le temps n'est pas encore assez clément et les voisins un peu loin pour rendre ce geste significatif... Ayons tout au moins une pensée pour toutes les personnes qui œuvrent dans la santé publique.

Soyons solidaires dans le respect des consignes données par votre Conseil d'administration, sur la recommandation des autorités compétentes.

Projets de rénovation

Tous les travaux de rénovation dans l'immeuble sont suspendus, pour éviter le bruit et les déplacements dans les corridors et ascenseurs, et ce jusqu'à la reprise générale des activités dans le secteur de la construction.

Entretien de l'immeuble

Prenez note que les travaux essentiels d'entretien de l'édifice sont maintenus et que la fréquence des tâches de désinfection des aires communes a été accrue, et ce, 7 jours par semaine. Toutefois, les travaux encadrés par M. Trottier sont suspendus, à moins qu'ils ne soient urgents.

La consignation des bouteilles et cannettes

Les épiceries et dépanneurs ayant suspendu le ramassage des bouteilles et cannettes consignées, il vous est demandé de conserver vos articles sur votre balcon si possible. Sinon, vous pourrez les déposer dans le bac bleu identifié expressément à cette fin, placé à l'endroit habituel des objets consignés sur chaque étage du stationnement. Dès que l'avis de suspension sera levé, la collecte sera reprise au bénéfice des œuvres de charité, sans avoir dû jeter des contenants qui représentent des sous pour elles.

Le comité d'entraide

Le comité d'entraide du Louisbourg a déjà répondu à quelques demandes de soutien de la part de gens confinés dans leur unité. Ces derniers ont trouvé les services courtois et efficaces. Merci à nos bénévoles!

Que ce soit pour ramasser votre sac de poubelle ou de recyclage, aller chercher ou porter quelque chose pour vous, n'hésitez pas à utiliser ce service d'entraide gratuit, qui vous permettra de surcroît, de mieux connaître de vos voisins, et d'apprécier le fait de vivre dans une copropriété disposée à aider son prochain.

Certains aidants ont également offert leur service pour échanger par téléphone avec des personnes qui trouveraient le temps un peu long...

Vous n'avez qu'à faire parvenir votre demande à : Louisbourg.entraide@gmail.com

Dernier procès-verbal de votre Conseil d'administration

Le procès-verbal de la réunion du 27 février 2020 du Conseil d'administration du Louisbourg a été déposé sur le site intranet du Louisbourg à l'adresse www.coproprietelelouisbourg.com. Pour y accéder, l'identifiant est *coproprietaire* et le mot de passe : *louisbourg2013*.

Le Conseil d'administration

25 mars 2020